

L'école Sonia-Delaunay à Dieppe veut réintégrer le dispositif de l'Éducation prioritaire

Franck WEBER

3-4 minutes

C'est une aberration administrative. Une « *injustice* » que dénoncent enseignants et parents d'élèves... Comme de nombreuses autres écoles en France, Sonia-Delaunay, au Val-Druel à Dieppe, connaît des difficultés sociales équivalentes à celles des écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP +), mais elle n'en fait pas partie... L'explication est simple : les réseaux prioritaires, formés d'un collège et d'une ou plusieurs écoles, se basent sur le classement du collège de secteur. Ces écoles sont dites « orphelines », car leur collège de rattachement recrute une population plus mixte. Elles ne bénéficient donc pas de tous les avantages liés à l'éducation prioritaire.

En 2014, l'école Sonia-Delaunay a ainsi été sortie du réseau qu'elle avait intégré en 1982. Son collège de rattachement, Georges-Braque, ayant été lui-même retiré du dispositif. « *Une convention académique de priorité éducative est venue se substituer au dispositif, afin de maintenir certains avantages, mais ce n'est pas suffisant* », estime **François-Xavier Durand**, le directeur, et secrétaire du syndicat CGT Educ'Action à Dieppe.



A partir de **1€**

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

Politique de la ville

Pourtant, l'école Delaunay arrive en 66e position sur 1 700 établissements de l'académie de Rouen au regard de la catégorie

socioprofessionnelle des parents d'élèves. En haut du classement se retrouvent les écoles les moins avantagées de ce point de vue. « *Nous sommes au même niveau que des écoles de Rouen ou du Havre en REP dans des quartiers difficiles* », poursuit le directeur.

Un rapport sur l'éducation prioritaire en France, rendu public mardi 5 novembre 2019, a notamment proposé les dédoublements de CP et CE1, dispositif prévu en REP, dans les écoles des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Comme le Val-Druel. Les élèves qui y sont scolarisés partagent les mêmes caractéristiques que ceux des REP : un nombre élevé de boursiers, des parents issus des CSP défavorisées, un taux de redoublement plus important qu'ailleurs...

Des actions à venir

Pour se faire entendre, les enseignants et les parents d'élèves de l'école Sonia-Delaunay projettent d'organiser un référendum, ouvert à tous, du 20 janvier au 15 février dans l'établissement. Ils annoncent aussi qu'ils dormiront dans l'école le lundi 27 janvier et qu'une distribution de tracts sera organisée le samedi 25 janvier sur le marché de Dieppe. Enfin, ils interpellent le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) lors de sa venue à la mairie de Dieppe, le 7 février.

Repères

Les écoles en REP

Élémentaire Desceliers-Fénélon, élémentaire Jules-Ferry, maternelle Thomas, maternelle Valentin-Feldmann.

Les écoles en REP+

Maternelle Jeanne-Magny, maternelle Langevin-Michel, maternelle Paul-Bert, élémentaire Paul-Langevin, élémentaire Paul-Bert.

Les écoles sorties de REP+

Maternelle Sonia-Delaunay, élémentaire Sonia-Delaunay, maternelle Vauquelin, élémentaire Jules-Michelet.